

EXIGENCES MINIMALES SUR LA PROTECTION DES BORNES

Lors de la préparation des piles et batteries domestiques pour leur expédition dans des boîtes ou des contenants intelligents du programme Recyclez vos batteries, Canada!, suivez les directives ci-dessous pour déterminer si une protection des bornes est requise. En cas de doute quant au type de pile ou de batterie, ensachez-la individuellement ou appliquez du ruban adhésif sur ses bornes.



PROTECTION DES BORNES REQUISE ?



Piles et batteries rechargeables

Lithium Ion (Li-Ion)
Petites piles scellées au plomb acide (PPSPA)

Piles et batteries à usage unique

Lithium
Alcaline 9V et plus
Pile bouton



Piles et batteries rechargeables

Nickel cadmium (Ni-Cd)
Nickel métal hydride (Ni-MH)
Nickel Zinc (Ni-Zn)

Piles et batteries à usage unique

Alcaline moins de 9V
Carbone zinc

OUI

Protection des bornes requise.
Suivez ces étapes :



Placez la batterie dans un sac en plastique transparent.

- Sacs fournis par Appel à Recycler
- Sacs de fruits et légumes
- Sac à journaux
- Sacs Ziploc®

! Utilisez uniquement des sacs transparents



S'il n'y a pas de sacs disponibles, recouvrez la borne positive (+) avec un ruban non conducteur.

- Ruban d'emballage transparent
- Ruban isolant
- Ruban adhésif en toile

! Pas de ruban-cache
Pas de ruban de peintre
Pas de ruban Scotch®
Ne pas couvrir l'étiquette de composition chimique

NON

Aucune protection des bornes requise.
Déposez dans la boîte ou le contenant intelligent.

Une fois la protection des bornes terminée, déposez dans la boîte ou le conteneur intelligent.



PROTÉGEZ CE QUI COMPTE. SOYEZ EN SÉCURITÉ AVEC LES PILES ET BATTERIES.



ÉVITEZ LES ÉTINCELLES !

Les bornes des piles et batteries qui entrent en contact avec des surfaces métalliques ou d'autres piles et batteries peuvent produire des étincelles, ce qui peut provoquer un incendie ou une explosion.

! PILES ET BATTERIES ENDOMMAGÉES : Des trousse EDR spéciales sont requises pour l'expédition des batteries au lithium-ion endommagées. Commandez une trousse EDR et des sacs supplémentaires de protection des bornes sur le [portail](#).

! Les boîtes doivent être expédiées lorsqu'elles sont pleines (25 kg) ou dans un délai d'un an suivant la collecte de la première pile ou batterie.

! Placez la boîte de collecte dans un endroit frais et sec, et sous surveillance.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ, VEUILLEZ VISITER
appclarecyclr.ca/securite